

Conférence de presse du Seco sur le 18^{ème} rapport de l'Observatoire sur l'ALCP entre la Suisse et l'UE du 7 juillet 2022

Seul le texte prononcé fait foi

La main-d'œuvre étrangère, important facteur de prospérité et de plein emploi

Par Roland A. Müller, directeur de l'Union patronale suisse

Mesdames et Messieurs,

La reprise économique mondiale rapide qui a suivi la levée de nombreuses mesures de protection contre la pandémie a mis fortement en relief la situation de la main-d'œuvre sur le marché du travail suisse. Comme rarement auparavant, les entreprises ont signalé d'importants problèmes de recrutement - même dans des secteurs qui, dans le passé, en étaient largement épargnés.

Pour atténuer la pénurie de personnel, l'apport d'immigrants en provenance de l'UE/AeU et de pays tiers revêt une importance capitale, en plus des efforts redoublés de mise en valeur du potentiel de main-d'œuvre indigène. L'analyse du Seco sur l'immigration de ces dernières années montre que celle-ci a été ciblée, orientée vers le marché du travail et complémentaire à la population active indigène.

Permettez-moi de revenir brièvement sur ses conclusions, avant de vous démontrer l'importance de l'immigration pour la place économique suisse à partir de l'exemple symptomatique de la branche informatique.

Évolution de l'immigration en provenance des pays de l'UE/AeU et des États tiers

L'immigration en Suisse est fortement sollicitée par la demande de main-d'œuvre venant des entreprises. Le contexte économique est donc un élément important pour la compréhension du phénomène migratoire vers la Suisse.

L'assouplissement des mesures anti-Covid décidé en début d'année 2021 a provoqué une reprise économique rapide avec, dans son sillage, une nouvelle augmentation - quoique modérée - de l'immigration, qui était encore en recul pendant la crise. En 2021, le solde migratoire de l'ensemble de la population étrangère résidente s'est accru de 15'000 personnes par rapport à l'année précédente, pour atteindre 62'500 personnes.

L'observation différenciée de l'immigration selon les régions d'origine dépend fortement de l'évolution conjoncturelle en Suisse, en particulier pour les citoyens des pays de l'UE/AeU, alors qu'il n'existe guère de corrélation de ce type pour l'immigration des pays tiers du fait des critères quantitatifs et qualitatifs restrictifs en vigueur.

La composition des pays d'origine des étrangers immigrant en Suisse à la faveur de la libre circulation des personnes n'a cessé de changer au fil des ans. Cette évolution est étroitement liée à la situation économique des pays d'origine et met en évidence la précieuse flexibilité que la libre circulation des personnes offre aux entreprises suisses pour couvrir leurs besoins de main-d'œuvre. L'immigration en Suisse provient en grande partie des pays voisins. Il est intéressant de noter, à ce propos, que le nombre de personnes quittant notre pays pour le Portugal reste supérieur à celui des immigrants portugais.

L'effectif des frontaliers a plus que doublé ces vingt dernières années, affichant ainsi une croissance nettement plus vigoureuse que le nombre total de personnes actives, qui a progressé de 24 pour cent sur la même période. Il n'est pas surprenant que l'augmentation ait été particulièrement importante durant les années d'essor économique.

Deux pays, le Royaume-Uni et la Croatie, dont le régime d'immigration a changé, retiennent particulièrement l'attention. Si, depuis le Brexit, l'immigration nette en provenance du Royaume-Uni a diminué globalement et de manière sensible au cours de ces deux dernières années, l'inverse s'est vérifié pour les ressortissants croates suite à la levée des restrictions d'admission. Depuis cet allègement, leur immigration s'oriente aussi de plus en plus sur l'évolution du marché du travail.

Effets de l'immigration sur le marché du travail

L'arrivée d'immigrés sur le marché du travail suisse doit idéalement venir compléter la main-d'œuvre indigène là où les profils de qualification demandés font totalement défaut ou ne sont pas disponibles en quantité suffisante dans notre pays. Elle doit donc être complémentaire et non substitutive, sans quoi elle se traduirait par une éviction, néfaste, du personnel autochtone.

Dans une vision à long terme, il est réjouissant de constater que la population résidant en Suisse a continuellement accru son taux d'activité toutes ces dernières années. Cela montre que le potentiel de main-d'œuvre, tant des autochtones que des immigrés, a été utilement mis à profit au fil des ans.

L'offre de travail des citoyens suisses et étrangers a progressé durant toute la période de libre circulation des personnes avec les pays de l'UE/AELE. C'est un indice fort que les immigrés sont actifs sur le marché du travail de manière complémentaire aux autochtones. Ce constat est également étayé par la littérature empirique sur les effets de l'immigration en Suisse sur l'emploi. Les différences de niveau des taux de chômage reflètent principalement la composition inégale des différents groupes de population en fonction des branches et des groupes professionnels. Le risque de chômage des Suisses est particulièrement faible, ce qui témoigne d'une bonne intégration de la population indigène sur le marché du travail.

Les différences de niveaux de salaires entre les catégories de séjour s'expliquent très bien par des facteurs comme la formation, la profession ou l'âge. La croissance des salaires a été appréciable pour les personnes n'ayant pas de formation professionnelle achevée. En revanche, elle est restée inférieure à la moyenne parmi les actifs possédant un diplôme universitaire ou d'une haute école spécialisée ou ayant une formation professionnelle supérieure. Les travailleurs qualifiés immigrés ont eu ainsi un effet modérateur sur l'évolution des salaires dans les catégories supérieures.

Autre point positif à souligner: ces dernières années, l'augmentation des rémunérations s'est répartie largement sur toutes les catégories de salaires. L'écart entre les bas et les hauts salaires ne s'est donc pas creusé davantage durant la période considérée.

Fort besoin d'immigrants: l'exemple du secteur informatique

Dans un développement thématique central consacré à la branche IT, le Seco montre de manière exemplaire à quel point l'immigration est indispensable pour les entreprises en Suisse. Grâce aux progrès de la numérisation, le nombre de personnes actives recensées dans ce domaine a augmenté de 60 pour cent depuis 2010. Le personnel informatique est généralement plus qualifié que la moyenne, jeune, masculin et souvent d'origine étrangère.

Dans ce secteur, le potentiel de main-d'œuvre nationale est presque entièrement exploité, avec un taux d'activité de 92,2 pour cent et un taux de chômage de 1,6 pour cent. Les salaires sont comparativement élevés et reflètent probablement, outre la productivité élevée, la pénurie de personnel. Les spécialistes en informatique sont également actifs dans les branches les plus diverses.

Depuis 2010, plus de 45 pour cent de la croissance de la population active dans le secteur IT sont le fait de la main-d'œuvre étrangère, qui représente aujourd'hui environ un tiers des actifs de la branche, soit une proportion nettement supérieure à la moyenne pour l'ensemble de l'économie. Ces dernières années, il est évident que l'immigration étrangère a fourni une contribution indispensable pour que le secteur informatique puisse couvrir de manière satisfaisante ses besoins de main-d'œuvre qualifiée. L'immigration n'est pas seulement venue de pays de l'UE/AELE, mais aussi d'États tiers.

Le développement numérique se poursuit et, avec lui, le besoin en personnel capable de faire avancer ce processus grâce aux connaissances nécessaires. Dans les années à venir, par conséquent, la demande de personnel étranger dans cette branche est appelée à augmenter plutôt que diminuer.

Sauvegarder la prospérité et l'emploi sans immigration massive

Mesdames et Messieurs, le thème central de la main-d'œuvre dans le secteur informatique montre, de manière représentative pour de nombreux autres secteurs, à quel point l'accès aux travailleurs étrangers est important pour l'économie helvétique.

La reprise fulgurante qui a suivi la levée de nombreuses mesures de protection anti-Covid a entraîné une augmentation sans précédent de la demande de main-d'œuvre en général et de la demande de personnel qualifié en particulier. La lutte pour le personnel qualifié et la guerre des talents qui en ont résulté ne nous donnent probablement qu'un avant-goût de ce qui pourrait devenir la norme à l'avenir. Avec l'évolution démographique, en effet, la main-d'œuvre en âge de travailler se fait de plus en plus rare, non seulement en Suisse, mais aussi dans la plupart des pays européens.

Un regard sur l'immigration passée nous montre comment la Suisse a réussi à pourvoir ses postes vacants de manière ciblée et en fonction du marché du travail. Notre pays ne peut garantir sa prospérité et ses emplois que s'il est assuré de pouvoir accéder à la main-d'œuvre étrangère.

S'il s'agit en priorité de tirer un meilleur parti du potentiel de la main-d'œuvre nationale, la Suisse continuera néanmoins de dépendre à l'avenir de la main-d'œuvre étrangère. Or, recruter dans les pays européens devient de plus en plus difficile, car ces pays ont également besoin de leurs propres travailleurs. La facilité d'accès aux ressortissants de pays tiers gagne donc en importance, bien que cet accès soit jusqu'à présent soumis à des critères d'admission restrictifs.

En mars de cette année, le Conseil fédéral a pris les premières mesures visant à faciliter le recrutement de ressortissants d'États tiers. L'Union patronale suisse demande une simplification administrative du système d'admission et une adaptation des critères pour la main-d'œuvre qualifiée en provenance de ces États, qui aurait notamment pour effet d'améliorer la planification. Ces adaptations du système permettraient de désamorcer la crise de la main-d'œuvre et de renforcer du même coup la capacité d'innovation de l'économie suisse.

Contact:

Prof. dr. Roland A. Müller
UNION PATRONALE SUISSE
Hegibachstrasse 47, 8032 Zurich
Tél: +41 (0)44 421 17 31; +41 (0)79 220 52 29
roland.mueller@arbeitgeber.ch

L'Union patronale suisse est depuis 1908 la voix des employeurs suisses dans le monde économique et politique, comme auprès du public. Cette association faitière de l'économie suisse fédère quelque 90 associations patronales régionales et sectorielles, de même qu'un certain nombre d'entreprises individuelles. Au total, elle offre ainsi ses services à plus de 100'000 petites, moyennes et grandes entreprises occupant près de 2 millions de travailleurs issus de tous les secteurs économiques. L'UPS milite pour une économie forte et pour la prospérité de la Suisse. Elle mobilise à cette fin son expertise reconnue, notamment aux chapitres du marché du travail, de la formation et de la politique sociale. L'association est dirigée par Roland A. Müller et présidée par Valentin Vogt.